

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Communication visuelle
<b>Titre du module</b>	<b>Tutorat technique et théorique 5</b>
<b>Type de module</b>	Module commun aux orientations CV et Illustration
<b>Code</b>	25TTT
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	9 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 5
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Avoir validé l'ensemble des modules Communication Visuelle et Illustration des semestres 1 à 4
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p><b>Tutorat technique</b> : en lien avec un projet personnel spécifique, mener des échanges dans le cadre du tutorat, apprendre à identifier ses besoins et à appréhender des outils techniques.</p> <p><b>Tutorat théorique sur les projets pratiques</b> : savoir mener des échanges dans le cadre du tutorat, enrichir et améliorer son travail d'atelier.</p> <p><b>Préparation mémoire</b> : acquérir les outils intellectuels nécessaires à la réalisation d'un travail de « bachelor thesis » (savoir définir un sujet, problématiser son travail, effectuer une recherche bibliographique et iconographique fructueuse, analyser, synthétiser, etc.).</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>Tutorat technique</b> : apports techniques (tutoriels, logiciels, ressources diverses) en lien direct avec le projet d'atelier. Entretiens individuels réguliers afin de définir les besoins et d'y répondre.</p> <p><b>Tutorat théorique sur les projets pratiques</b> : supports théoriques et réflexions permettant la mise en œuvre d'une méthode de travail et le partage de références autour du projet d'atelier. Entretiens individuels réguliers.</p> <p><b>Préparation mémoire</b> : rencontres, exercices, discussions permettant de définir le sujet du travail théorique servant de base au projet de travail pratique. Le sujet doit être validé par deux enseignant-e-x-s intervenant dans le cadre du Bachelor.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-s dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font parties des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible.</p>
<b>Enseignant-e-x-s</b>	Constance Delamadeleine, Aurélie Elisa Gfeller, Karelle Guy Ménine, Florence Marguerat, Benjamin Stroun
<b>Responsable du module</b>	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
<b>Descriptif validé le</b>	13.01.2022
<b>Par</b>	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 28 juillet 2021